



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE GRASSE ; ; ;**

**SEANCE DU VENDREDI 26 JUIN 2015**

**Délibération n°DL2015\_080 : Compte administratif 2014 du budget principal de la  
Communauté d'agglomération du Pays de Grasse**

Date de la convocation : 19/06/2015

Date de publication : **17 JUIL. 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt-six du mois de juin à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jean-Marc DELIA, Maire de Saint-Vallier-de-Thiery et Premier vice-président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

**NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 62

En exercice : 62

**PRESENTS :** Mekia ADDAD, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Jean-Marie BELVEDERE, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Muriel CHABERT, Henri CHIRIS, Magali CONESA, Cyril DAUPHOUD, Jean-Marc DEGIOANNI, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Myriam LAZREUG, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Nicole NUTINI, Michèle OLIVIER, Gilles PEROLE, Gilbert PIBOU, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, André ROATTA, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA

**POUVOIRS DE :** André ASCHIERI à Marie-Louise GOURDON, Pierre BORNET à Gilbert PIBOU, Catherine BUTTY à Dominique BOURRET, Jean-Paul CAMERANO à Christian ZEDET, Claude CEPPI à Michèle OLIVIER, Valérie DAVID à Gilles RONDONI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Myriam LAZREUG, Andrée-Claire LIEGE à André ROATTA, Yvon MICHEL à Marino CASSEZ, Ismaël OGEZ à Raoul CASTEL, Joël PASQUELIN à Jean-Marc DELIA, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Philippe WESTRELIN à Anne-Marie DUVAL

**SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE :** Henri CHIRIS à la délibération n°81 et a donné pouvoir à Claude BLANC, Claude MASCARELLI à la délibération n°89 et a donné pouvoir à Philippe BONELLI, Jean-Marie BELVEDERE à la délibération n°89 et a donné pouvoir à Nicole NUTINI, Gilles PEROLE à la délibération n°94 et a donné pouvoir à Roland RAIBAUDI, Stéphane CASSARINI à la délibération n°97, Franck BARBEY à la délibération n°103 et a donné pouvoir à Cyril DAUPHOUD, Magali CONESA à la délibération n°103 et a donné pouvoir à Mekia ADDAD, Fabrice LACHENMAIR à la délibération n°103 et a donné pouvoir à Paul EUZIERE, Brigitte VIDAL à la délibération n°103 et a donné pouvoir à Gérard DELHOMEZ, Catherine SEGUIN-KURATLE à la délibération n°107

**ABSENTS :** Jérôme VIAUD, Valérie COPIN, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Christophe MOREL, Jonathan TURRILLO

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI

<b>CONSEIL DE COMMUNAUTE</b>	<b>DELIBERATION</b>
<b>DU 26 JUIN 2015</b>	<b>N°DL2015_080</b>
<b>RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA</b>	
<b>FINANCES</b>	
<b>Compte administratif 2014 du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse</b>	
<b><u>SYNTHESE</u></b>	
<b>Vote du compte administratif 2014 du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.</b>	

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction codificatrice M14 ;

Vu le compte de gestion de Madame la Trésorière ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 18 juin 2015 ;

Considérant que Monsieur le Président est absent et que la séance est présidée par Monsieur Jean-Marc DELIA, Premier vice-président ;

Il est exposé au conseil de communauté le rapport suivant :

Le compte administratif du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour l'exercice 2014 a été arrêté au 31 décembre 2014.

Ce compte administratif se présente en concordance avec le compte de gestion de Madame la Trésorière principale, receveur de la collectivité, et ses résultats en euros sont les suivants :

	Section investissement	Section fonctionnement
<b>RECETTES</b>		
Titres recettes émis	4 262 211,60	87 085 195,74
<b>DEPENSES</b>		
Mandats émis	10 833 847,96	82 996 217,02
<b>Résultat de l'exercice</b>		
Excédent		4 088 978,72
Déficit	6 571 636,36	

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2013)	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	-6 381 170,01		-6 571 636,36	-12 952 806,37
Fonctionnement	11 502 502,50	952 648,66	4 088 978,72	14 638 832,56
Total	5 121 332,49	952 648,66	-2 482 657,64	1 686 026,19

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (abstention : Mireille BANCEL, Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Myriam LAZREUG), Jean-Marc DEGIOANNI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Myriam LAZREUG, contre : Mekia ADDAD, Magali CONESA, Paul EUZIERE et Fabrice LACHENMAIER) décide :

- **D'ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	Section investissement	Section fonctionnement
RECETTES		
Titres recettes émis	4 262 211,60	87 085 195,74
DEPENSES		
Mandats émis	10 833 847,96	82 996 217,02
Résultat de l'exercice		
Excédent		4 088 978,72
Déficit	6 571 636,36	

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2013)	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	-6 381 170,01		-6 571 636,36	-12 952 806,37
Fonctionnement	11 502 502,50	952 648,66	4 088 978,72	14 638 832,56
Total	5 121 332,49	952 648,66	-2 482 657,64	1 686 026,19

- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Madame la Trésorière de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président

*Jérôme Viaud*

**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

